



Obligation parentale dans une garde alternée

Par **ericrue**, le **15/10/2008** à **17:12**

Bonjour,

je suis séparé de la mere de mes deux enfants depuis 1 an. Nous avons obté pour une garde partagée une semaine sur deux. J'aimerais savoir qu'elle sont mes obligations financières dans cette situation. Sachant que je suis parti.

Que j'ai tout laissé, j'ai meme racheté une part de la voiture que nous avons payée ensemble. A ce jour malgré la garde partager je continu a lui versé pret de 150 euro par mois afin de l'aider sur les frais de cantine et de garderie.

L'adresse fiscal de mes enfants est chez leur mère.

En cas de conflit qu'est ce que je risque ?